

Temps instable et températures supérieures à la normale

Автор(и): Растителна защита
Дата: 26.06.2019 *Брой:* 6/2019



Pendant la majeure partie de la période de sept jours (21–27.06.2019), les conditions agrométéorologiques seront déterminées par un temps instable et des températures supérieures à la normale. Au début de l'été, les températures maximales extrêmement élevées prévues, localement jusqu'à 37–38°C, entraveront la végétation des cultures de printemps. Ces valeurs auront un impact négatif sur la formation des organes reproducteurs de certaines cultures maraîchères (haricots verts, tomates, poivrons, concombres, etc.), et, combinées à une faible humidité atmosphérique, pourraient provoquer la chute des fleurs et des jeunes fruits. Une baisse des températures et une amélioration des conditions pour le développement des cultures agricoles sont prévues pour le milieu de la période.

Pendant la période, pour le blé dans les zones de plaine, on observera le stade pâteux et la pleine maturité, et dans les champs plus élevés – le stade laiteux et la transition vers le stade pâteux. Pour le tournesol, la formation de l'inflorescence aura lieu, et localement dans la plaine du Danube (stations agrométéorologiques de Băzovec, Pavlikeni), le début de la floraison sera également observé dans les peuplements. Pour le maïs, la formation des feuilles se poursuivra. Vers la fin de la période, pour les hybrides précoces, le début de l'épiaison sera observé. Avant l'épiaison, les peuplements de maïs doivent être inspectés pour détecter la présence de l'un des ravageurs les plus importants économiquement – la pyrale du maïs. Lorsque la densité du ravageur dépasse le seuil de nuisibilité économique (10 masses d'œufs pour 100 plantes), un traitement insecticide en temps opportun est nécessaire (contre les jeunes larves avant qu'elles ne pénètrent dans les tiges).

Les précipitations pendant la période dans de nombreuses régions du pays, à l'exception du sud-est et de la côte de la mer Noire, entraveront temporairement la récolte de l'orge et du blé. Une probabilité accrue de grêle est à nouveau prévue, avec un risque de verse des cultures et d'égrenage. Après la grêle, il est recommandé de traiter les cultures maraîchères et les vignobles affectés avec des fongicides à base de cuivre dès que possible.

Source : NIMH